



IMPLIQUEZ-VOUS AU CCR

Désirez-vous vous impliquer plus au CCR? Peut-être que vous avez assisté à quelques rencontres et vous avez envie d'approfondir votre implication. Ou vous participez peut-être à votre première consultation et vous voulez plonger dans l'action sans tarder.

Si oui, ce guide est fait pour vous.

LE MANDAT DU CCR

Le CCR se voue à la défense des droits et à la protection des réfugiés au Canada et dans le monde, et à l'établissement des réfugiés et des immigrants au Canada. Ses membres sont des organismes impliqués dans l'établissement, le parrainage et la protection des réfugiés et des immigrants. Le Conseil est au service de ses membres pour leurs besoins en matière d'échange d'informations et d'expériences et de défense des droits.

QUEL EST VOTRE RÔLE?

Le CCR dépend de ses membres pour :

- ▶ Partager les informations sur les nouveaux enjeux et sur les occasions de faire avancer les droits des réfugiés et des immigrants.
- ▶ Contribuer à l'élaboration des politiques du CCR.
- ▶ Faire pression pour l'adoption des recommandations politiques du CCR.
- ▶ Éduquer le public sur les questions relatives aux réfugiés et aux immigrants.

POUR COMMENCER

Voici quelques suggestions de bons points de départ :

- ▶ *Le site web du CCR, www.ccrweb.ca*

Vous trouverez de nombreux documents sur le site du CCR, pour vous informer et vous aider à passer à l'action.

À partir de la page principale vous trouverez des liens aux pages web des campagnes du CCR avec des suggestions et des outils pour passer à l'action, tels : comment rencontrer ou écrire à votre député-e sur les impacts des prêts de transport, comment organiser une audience publique au sujet des nouvelles propositions législatives tel le projet de loi C-49, la proposition du CCR pour la protection des personnes ayant subi la traite entre autres).

La page web sur la sensibilisation du public vous offre des matériaux pour vous soutenir dans vos projets de sensibilisation : http://ccrweb.ca/fr/public_education

- ▶ *Suivez le CCR sur Facebook, Twitter et YouTube*

Pour des mises-à-jour rapides et régulières, ainsi que des faits intéressants et des commentaires du CCR, suivez-nous par l'entremise des médias sociaux. Vous trouverez le CCR sur Facebook : <http://facebook.com/ccrweb> sur Twitter : <http://twitter.com/ccrweb> ou inscrivez-vous à la chaîne YouTube du CCR : <http://youtube.com/ccrwebvideos>

► *Inscrivez-vous à la Chronique du CCR, le bulletin mensuel électronique du CCR*

Voulez-vous connaître les derniers développements relatifs à la promotion des droits des réfugiés et des immigrants au Canada? Voulez-vous savoir comment agir pour faire avancer les droits des immigrants et des réfugiés dans votre communauté? Si oui, faites la connaissance de la Chronique du Conseil canadien pour les réfugiés (CCR) – une revue électronique mensuelle qui vous informe du statut des droits des réfugiés et des immigrants au Canada. Pour vous inscrire : <http://ccrweb.ca/fr/chronique>

► *Les organismes membres du CCR dans votre région*

Cela vous intéresse de travailler avec les réfugiés et les immigrants dans votre communauté? Trouvez des activités et des opportunités pour vous impliquer dans le travail d'un organisme membre. Consultez la section 'Liens' sur le site web du CCR ou cliquez ici : <http://ccrweb.ca/fr/liens> afin de trouver un organisme près de chez vous.

► *La cclist*

La liste électronique du CCR, la cclist, est essentielle si vous désirez être informé et actif. Les messages de la cclist vous apportent les dernières nouvelles, vous informent des dernières initiatives de défense des droits et invitent vos commentaires. Même si vous ne pouvez pas assister à toutes les rencontres des groupes de travail, vous pouvez participer de façon active au CCR en profitant de la cclist. Pour vous abonner, envoyez un courriel à cclist@ccrweb.ca. (Si La majorité des messages à la cclist sont en anglais, ils sont souvent en français).

► *Les groupes de travail du CCR*

Les trois groupes de travail offrent un forum où les membres créent des réseaux, partagent de l'information et développent des politiques et des stratégies de défense de droits. Les groupes de travail se réunissent quatre fois par année : en février/mars à Toronto, en septembre à Montréal et lors des Consultations du CCR en mai/juin et novembre/décembre (dans des villes différentes). Les groupes de travail sont ouverts à tous et à toutes (sauf les représentants du gouvernement ou des médias). Soyez présents et soyez entendus!

Pour plus d'informations sur les groupes de travail du CCR : <http://ccrweb.ca/fr/structure-ccr>

Pour des informations à propos des prochaines réunions des groupes de travail, voir : <http://ccrweb.ca/fr/reunions>

FAIRE LE SUIVI DES PRIORITÉS DU CCR

Le succès du CCR dépend de la participation des membres au suivi des décisions prises lors des rencontres. Cela signifie que nous comptons sur vous pour :

► Vous assurer que votre organisme répond aux demandes d'action, telles l'endossement des prises de position, l'envoi de lettres au gouvernement sur les enjeux spécifiques, les visites aux députés ou aux sénateurs, etc.

► Communiquer au bureau du CCR toute information pertinente relative à l'application des politiques (par ex. répondre aux demandes du CCR pour des cas qui démontrent un certain problème. Ou bien informer le bureau lorsque les politiques ne sont pas appliquées conformément aux informations que le gouvernement donne au CCR)).

► Chercher des occasions pour faire avancer les politiques du CCR (par ex. des occasions de prendre parole lors des rencontres, de parler aux politiciens, de commenter un enjeu dans les médias, ou de sensibiliser des alliés potentiels).

► Chercher des occasions de sensibiliser le public aux campagnes clés du CCR et à nos préoccupations principales (par ex. apporter des documents du CCR aux événements publics qui ont lieu dans votre région. Ramasser des signatures sur une pétition.)

L'IDENTIFICATION DES ENJEUX

Le CCR dépend également de ses membres pour l'identification des nouveaux enjeux et des problèmes qui méritent une plus grande attention. Vous devriez songer à apporter au CCR :

- De nouveaux enjeux qui correspondent au mandat du CCR (par ex. le problème grandissant des réfugiés irakiens au Moyen-Orient).
- Les enjeux qui ont été plus ou moins négligés (par ex. la situation des immigrants avec un handicap a récemment été mise de l'avant au sein du CCR)

COMMENT FAIRE AVANCER UN ENJEU AU SEIN DU CCR

Il y a plusieurs façons de faire avancer un enjeu au sein du CCR. Si vous désirez vous adresser à une question particulière, parlez à d'autres personnes au sein du CCR au sujet de la meilleure façon d'aborder la question. Voici quelques-unes des principales façons le faire :

- Organiser **un atelier** sur la question. Un atelier à l'une des consultations du CCR permet d'attirer l'attention sur une question et d'éduquer les membres du CCR.
- Ajouter la question à l'ordre du jour d'une rencontre d'un **groupe de travail**. Cela permet d'informer d'autres membres sur une question et de développer des stratégies d'action. Les rencontres des groupes de travail entre les consultations sont plus longues et elles offrent donc plus de temps pour approfondir une discussion.
- Développer une **résolution**. Si le CCR n'a pas encore pris position sur la question, il pourrait être pertinent de développer une résolution. À moins qu'il y ait déjà un consensus clair sur ce que la politique devrait être, il se peut qu'il serait mieux de commencer avec un atelier ou une discussion dans un groupe de travail.
- Faire une **demande d'action**. Si le CCR a déjà adopté une résolution sur la question, parlez-en avec d'autres personnes lors des ateliers et pendant les réunions des groupes de travail. Renseignez-vous par rapport aux actions que le CCR et ses membres peuvent entreprendre sur la question.

Lorsque les membres du CCR s'entendent sur une question, elle peut être poursuivie de plusieurs façons, dont :

- Aborder la question dans des lettres ou des rencontres avec le gouvernement.
- Aborder la question avec des députés.
- Parler aux médias (consultez la Salle des médias sur notre site web pour des exemples).
- Faire des recherches. (par ex. le CCR a recueilli une série de cas de familles séparées par la règle du membre de la famille exclu, le règlement 117(9)(d))
- Préparer un rapport (par ex. « *Y a-t-il un moyen plus rapide?* » sur le parrainage par le secteur privé, ou *Plus qu'un cauchemar*, sur la réunification familiale des réfugiés).
- Utiliser, développer et distribuer les documents d'éducation publique. (consultez la page sur La sensibilisation du public sur notre site web pour des exemples)
- Créer un groupe ad hoc sur le sujet (par ex. un comité créé pour surveiller l'application des directives de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) à l'intention des personnes vulnérables).

► Développer un projet pour approfondir un sujet (par ex. le projet qui a mené au développement de l’outil *Des avenues pour la justice entre les genres*).

Les stratégies poursuivies dépendront de la pertinence de l’enjeu, le niveau de priorité accordé par les membres, le niveau d’appui par les membres et les ressources humaines disponibles.

OFFREZ VOS SERVICES

Le CCR est constamment à la recherche de personnes qui veulent faire du bénévolat pour tout un éventail de tâches. Offrez vos services pour quelque chose qui vous intéresse! Ne vous inquiétez pas si vous n’avez pas beaucoup d’expérience : les personnes qui ont l’air d’avoir beaucoup d’expérience n’en avaient aucune au début. Mettez-vous en équipe avec quelqu’un qui a plus d’expérience que vous et vous apprendrez vite.

Voici quelques-unes des possibilités :

- Agissez pour une campagne du CCR dans votre communauté.
- Organisez un atelier. Les ateliers tenus à chaque consultation sont planifiés lors des rencontres des groupes de travaux tenues entre les consultations. Chaque atelier nécessite une équipe de bénévoles. On vous fournit des instructions claires et de l’aide est disponible. Vous pouvez offrir vos services même si vous n’êtes pas en mesure d’assister aux rencontres des groupes de travail.
- Joignez-vous à un comité ad hoc. Lors des rencontres des groupes de travail et sur la ccrlist il y a souvent des appels aux bénévoles pour travailler sur une tâche précise. D’habitude, cela implique communiquer par courriel et des fois par téléconférence – vous devriez donc être capable de participer à partir de n’importe quel coin du Canada.
- Présentez votre candidature pour les élections des membres d’un groupe coordonnateur d’un groupe de travail, des coprésidents d’un groupe de travail ou des membres du Comité exécutif.

PARTICIPATION DES RÉFUGIÉS

Le CCR veut particulièrement promouvoir et appuyer la participation des réfugiés. Si vous avez un vécu de réfugié, vous seriez peut-être intéressé aux programmes suivants :

Fonds Amina Malko destiné à la participation des réfugiés

Reconnaissant que les obstacles financiers limitent la participation des réfugiés, le CCR a créé un fond destiné à défrayer une partie des frais de voyage d’un certain nombre de réfugiés afin qu’ils puissent participer aux réunions du CCR. Les réfugiés peuvent déposer une demande vers la fin de chaque année en vue de participer aux rencontres du CCR de l’année suivante.

Programme de développement des capacités de leadership des réfugiés

Le CCR a créé en 2005 un programme visant à encourager et à appuyer les réfugiés qui désirent se porter candidats pour les postes de leaders au sein du CCR. Les réfugiés peuvent déposer une demande vers la fin de chaque année en vue de participer au programme au cours de l’année suivante.

Des renseignements sont disponibles à : <http://ccrweb.ca/fr/demande-amina-malko>
et <http://ccrweb.ca/fr/leadership-des-refugies>

PARTICIPATION DES JEUNES

Le Réseau des jeunes du CCR offre un réseau aux jeunes impliqués dans l'établissement, le parrainage et la protection des réfugiés et des immigrants; influence les politiques du CCR en donnant aux jeunes une voix collective afin qu'ils puissent exprimer leurs idées, leurs objectifs et leurs préoccupations au sein du Conseil canadien pour les réfugiés, et promeut et soutient l'engagement des jeunes dans la défense des droits des réfugiés et des immigrants.

Comment vous pouvez vous impliquer :

- ▶ Participez au forum de discussion du Réseau des jeunes : <http://forum.ccrweb.ca>
- ▶ Contribuez à un des projets ou des campagnes du Réseau des jeunes. Des projets courants incluent :
 - **Démystifier les jeunes nouveaux arrivants:**
 - Une campagne d'éducation publique pour mettre fin aux stéréotypes néfastes, à l'ignorance, et au racisme affectant les jeunes nouveaux arrivants. Si les gens comprenaient mieux l'expérience des nouveaux arrivants, ils soutiendraient peut-être plus la quête de solutions aux défis qui les confrontent. Pour vous impliquer, visitez la page web au <http://ccrweb.ca/fr/defaire-les-mythes/accueil>
 - **Les droits des enfants et des jeunes sous le système d'immigration canadien:**
 - Le Canada a signé la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU, mais les droits des enfants non-citoyens ne sont pas toujours respectés au Canada. La détention, les enfants séparés, la traite, l'apatridie, la séparation des familles et la déportation font partie des domaines où le Canada n'arrive sérieusement pas à respecter et à prendre soin des enfants et des jeunes non-citoyens. L'ONU va bientôt vérifier si le Canada se conforme à la Convention relative aux droits de l'enfant. C'est une occasion rêvée de faire campagne sur cet enjeu! Pour vous impliquer, visitez la page web au <http://ccrweb.ca/fr/les-droits-des-jeunes/accueil>
 - **L'impact sur les jeunes des documents perdus ou inexacts**
 - Perdre ses documents d'identification, ou avoir des erreurs sur ses documents, ça peut avoir des conséquences graves sur les vies des jeunes résidents permanents au Canada. Souvent, les jeunes qui sont dans cette situation n'ont pas accès aux services offerts par le gouvernement, tels les prêts et bourses pour poursuivre leur éducation, bref, au soutien et aux ressources dont ils peuvent avoir besoin. Plusieurs jeunes ont peu ou aucun moyen d'accéder aux documents nécessaires pour demander une nouvelle carte de résidence permanente. Nous lançons un projet de recherche pancanadien pour communiquer ce problème au CCR et aux fonctionnaires. Pour vous impliquer, visitez la page web au <http://ccrweb.ca/en/identity-documents/frontpage> (désolé, pour l'instant, elle est disponible en anglais seulement)
- ▶ Aidez à planifier des activités du Réseau des jeunes avant et lors des Consultations du CCR.
- ▶ Participez aux téléconférences du Réseau des jeunes. Le Réseau se rassemble par téléphone régulièrement afin de coordonner ses activités. Apprenez davantage sur les téléconférences à <http://forum.ccrweb.ca>
- ▶ Devenez représentant-e du Réseau des jeunes du CCR. Les demandes sont acceptées pendant l'été pour les candidatures d'un an.
- ▶ Aidez à organiser des rencontres des jeunes dans votre région.
- ▶ Joignez-vous aux activités d'un organisme membre du CCR et impliquez-vous dans leurs activités.

Pour plus de renseignements par rapport au Réseau des jeunes du CCR et ses activités, visitez leur site web au <http://ccrweb.ca/fr/jeunes/reseau-jeunes> ou contactez Cynthia Beaudry, coordinatrice des jeunes à cbeaudry@ccrweb.ca

Mai 2011